

AUPLATA MINING GROUP - AMG (EURONEXT GROWTH - FR0013410370 - ALAMG)

Modification des termes de la fiducie-gestion mise en place dans le cadre de la restructuration de la dette de la Société

Avertissement

L'opération d'équitization et de monétisation faisant l'objet du présent communiqué ne constitue pas un financement par émission de titres donnant accès au capital dans le cadre d'augmentations de capital réalisées de façon échelonnée dans le temps, mais une restructuration de la dette existante de la Société par le biais d'une fiducie gérée par un tiers indépendant.

Toutefois, compte tenu de la complexité technique de l'opération et du caractère dilutif de celle-ci, la Société attire l'attention des investisseurs sur les modalités de l'opération décrite dans le présent communiqué et sur son site internet.

La Société rappelle que la Fiducie, par l'intermédiaire d'un fiduciaire, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société après avoir reçu les actions issues de l'exercice des BSAE (tel que défini ci-après). Les actions résultant de l'exercice des BSAE seront, en général, cédées sur le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action de la Société.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit du fiduciaire agissant pour le compte de la Fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société compte tenu de la mise en place de ces mécanismes d'équitization et de monétisation et sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à ces opérations, mentionnés dans le présent communiqué.

La Société rappelle qu'elle a par ailleurs mis en place par le passé des opérations de financement dilutives.

Auplata Mining Group - AMG (Euronext Growth - FR0013410370 - ALAMG) (la « **Société** ») annonce la conclusion d'un avenant (l'"**Avenant**") à la convention de fiducie signée et annoncée au marché le 14 avril 2023 (la "**Convention de Fiducie**"). Pour rappel, la fiducie-gestion instituée dans le cadre de la Convention de Fiducie (la "**Fiducie**") a été mise en place afin de rembourser la dette relative aux avances en compte courant consenties par Tribeca Natural Resources Fund ("**TNRF**") à la Société.

Sous réserve des informations figurant dans le présent communiqué de presse, la description de la Fiducie et des conséquences de sa mise en œuvre demeure inchangée par rapport à celle présentée dans le communiqué de presse de la Société du 14 avril 2023 [Voir le Communiqué de Presse](#)).

Objectif de l'opération

La signature de l'Avenant s'inscrit dans le cadre de la restructuration partielle de la dette de la Société à l'égard de la Fiducie, compte tenu de la date d'échéance du Crédit-Vendeur¹, lequel

¹ Pour rappel, le solde de la créance relative à l'avance en compte courant consentie par TNRF à la Société, d'un montant de 28.542.224,37 euros au 14 avril 2023, a été transféré à la Fiducie puis racheté le 14 avril 2023 par la Société, ce rachat ayant fait l'objet d'un crédit-vendeur (le "**Crédit-Vendeur**").

sera exigible dès le 31 décembre 2025 conformément aux termes de la Convention de Fiducie, et de la suspension de la cotation de l'action Auplata Mining Group depuis le 9 juillet 2024 qui a empêché la conversion du Crédit-Vendeur en actions Auplata Mining Group par la Fiducie au travers de l'exercice de bons de souscription d'actions dits "equitization"² (les "**BSA_E**") depuis cette date (l'"**Equitization**").

Au 25 mai 2025, la créance de la Fiducie envers la Société s'élevait à 30,9 M€ dont 26,7 M€ de montant principal et 4,2 M€ d'intérêts courus.

Modalités de l'opération

Dans le cadre de l'Avenant, les parties sont convenues :

- (i) de procéder à un exercice de 1.709.833.955 BSA_E ce jour par la Fiducie (l'"**Exercice de BSA_E**") compte tenu (i) de l'absence d'Equitization depuis le 9 juillet 2024 du fait de la suspension de la cotation de l'action Auplata Mining Group, (ii) de l'incertitude sur la date de reprise de l'Equitization, (iii) de la nécessité de trouver un nouveau *broker* qui pourra procéder aux cessions des actions émises dans le cadre de la Convention de Fiducie³, et (iv) de la restructuration de la dette telle que proposée dans l'Avenant ; il est précisé que 1.609.829.094 actions Auplata Mining Group émises dans le cadre de l'Exercice de BSA_E seront immédiatement transférées par la Fiducie à Euro International Mining LLC⁴ ("**Euro Mining**") ;
- (ii) de reprendre l'Equitization dès que possible jusqu'au 12 décembre 2025 ; et
- (iii) de remplacer, le 19 décembre 2025, le solde du Crédit-Vendeur par des obligations convertibles en actions de la Société (les "**OCA**"), dont les termes et conditions seront définis entre la Société et Euro Mining en amont, qui seront immédiatement transférées à Euro Mining.

L'émission des OCA sera immédiatement suivie de la liquidation de la Fiducie.

À l'issue de l'Exercice de BSA_E, le solde du Crédit-Vendeur est de 28,6 M€, dont 24,7 M€ de montant principal et 3,9 M€ d'intérêts courus.

Conflit d'intérêts

Compte tenu de la participation à l'opération de Strategos, société contrôlée par Monsieur Luc Gerard, Président Directeur Général de la Société, la conclusion de l'Avenant a fait l'objet d'une autorisation préalable par le conseil d'administration de la Société au titre de la procédure des conventions réglementées.

Actionnariat

Sur la base des informations portées à la connaissance de la Société, préalablement (i) au règlement-livraison des 1.709.833.955 actions Auplata Mining Group dans le cadre de l'Exercice de BSA_E et (ii) au transfert de 1.609.829.094 actions Auplata Mining Group par la Fiducie à Euro Mining, le capital social de la Société est réparti comme suit :

² Dont les principales caractéristiques figurent en annexe 1 du communiqué de presse de la Société du 14 avril 2023.

³ Le dernier *broker* en charge de la cession des actions Auplata Mining Group dans le cadre de la Convention de Fiducie a décidé, le 13 mars 2025, de cesser toute opération sur les titres de la Société en conséquence de la sanction prononcée par l'Autorité des Marchés Financiers le 12 décembre 2024 à l'encontre de la Société.

⁴ Société dont le capital social est détenu à 100% par TNRF.

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital
Fondo de Capital Privado Tribeca Natural Resources Fund	173 661 417	173 661 417	4,44%
Flottant	3 734 013 664	3 734 013 664	95,56%
Total	3 907 675 081	3 907 675 081	100,00%

Sur la base des informations portées à la connaissance de la Société, à l'issue (i) du règlement-livraison des 1.709.833.955 actions Auplata Mining Group dans le cadre de l'Exercice de BSA_E et (ii) du transfert de 1.609.829.094 actions Auplata Mining Group par la Fiducie à Euro Mining, le capital social de la Société sera réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital
Euro International Mining LLC.	1 609 829 094	1 609 829 094	28,66%
Fondo de Capital Privado Tribeca Natural Resources Fund	173 661 417	173 661 417	3,09%
Flottant	3 834 018 525	3 834 018 525	68,25%
Total	5 617 509 036	5 617 509 036	100,00%

Opérations dilutives au cours des 24 derniers mois

Les opérations dilutives réalisées par la Société au cours des 24 derniers mois sont les suivantes :

- Mise en œuvre de la Fiducie du 14 avril 2023 jusqu'à la date du présent communiqué :

Date d'émission des BSA _E	14 avril 2023
Nombre de BSA _E émis	6.000.000.000
Nombre de BSA _E exercés	2.984.847.728
Nombre de BSA _E en circulation	3.015.152.272
Nombre d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'exercice des BSA _E	2.984.847.728
Nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du présent communiqué	5.617.509.036

Opérations affectant le capital social de la Société au cours des 24 derniers mois

Les opérations affectant le capital social de la Société au cours des 24 derniers mois sont les suivantes :

- Mise en œuvre de la Fiducie du 14 avril 2023 jusqu'à la date du présent communiqué :

Nombre d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'exercice des BSA _E	2.984.847.728
Augmentation de capital totale résultant de l'exercice des BSA _E	1.492.423,86 €
Nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du présent communiqué	5.617.509.036
Capital social de la Société à la date du présent communiqué	2.808.754,52 €

Principaux risques

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité,

lesquels sont présentés dans le Rapport financier annuel 2023 et le Rapport de gestion 2023 disponibles sur le site Internet de la Société. La survenance de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société. Il n'a pas été identifié de risques majeurs nouveaux relatifs à la Société et son activité depuis la publication du Rapport financier annuel 2023.

Les principaux risques liés à l'opération sont les suivants :

- Risque de volatilité et de liquidité des actions de la Société : la cession des actions par la Fiducie sur le marché pourrait avoir des conséquences importantes sur la volatilité et la liquidité de l'action Auplata Mining Group ;
- Risque de dilution des actionnaires : dès lors que les actionnaires ne peuvent pas participer à l'opération, ils subiront une dilution lors des exercices de BSA_E ;
- Risque relatif à l'évolution du cours de bourse : la Fiducie, par l'intermédiaire du fiduciaire, n'ayant pas vocation à rester actionnaire de la Société, les cessions d'actions existantes et nouvelles détenues par la Fiducie pourraient avoir un impact défavorable sur le cours de l'action Auplata Mining Group.

AMG en bref

Auplata Mining Group - AMG, constituée en juillet 2004 et cotée sur la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, est un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. **AMG est présente en Guyane française et, au travers de sa filiale au Pérou, AMG détient une participation de 38 % dans CMT au Maroc.** AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, tout en essayant d'apporter à la France une source d'approvisionnement nationale en métaux stratégiques.

ISIN : FR0013410370– ALAMG; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata Mining Group: www.auplatamininggroup.com

Contacts

Communication Financière

James Palmer

+33 (0)7 60 92 77 74

j.palmer@orpheonfinance.com